

L'ÉDITO DU BUREAU

Suite à la dernière assemblée générale, notre association s'est vue dotée d'un nouveau bureau :







Nous avons également le plaisir d'accueillir deux nouvelles déléguées régionales en région Auvergne-Rhône-Alpes, **Aline Quenette** et **Aude Pebay**, prêtes à dynamiser l'action de notre association dans cette partie de la France.

Certains échanges récents avec nos adhérents nous ont révélé qu'une partie importante des actions de l'ADL était méconnue. Nous saisissons donc l'opportunité que nous offre cette newsletter pour mettre en lumière une de nos activités au service de nos membres : la mise en place de <u>partenariats</u> permettant à nos adhérents de bénéficier de tarifs préférentiels, aussi bien sur des formations, des logiciels que du matériel professionnel.

Nous espérons que ce rappel saura trouver son audience, et permettra à bon nombre de nos membres de "faire des affaires".

Le bureau de l'ADL

LA VIE DE L'ASSOCIATION



Les temps de rencontre régionaux

Jeudi 27 juin 2024, 12h30 - Pays de la Loire

Temps de rencontre en visio sur les actualités ADL de la région Renseignements et inscriptions : pays-de-la-loire@adl-asso.com

Jeudi 26 septembre 2024, 13h - Île-de-France

Temps de rencontre en visio sur le thème "échange de pratique sur les produits diététiques"

Renseignements et inscriptions : ile-de-france@adl-asso.com

Vendredi 15 novembre, 12h30 - Pays de la Loire

Temps de rencontre en visio sur le thème de la semaine de la dénutrition Renseignements et inscriptions : pays-de-la-loire@adl-asso.com

Lundi 2 décembre 2024, 18h - Île-de-France

Temps de rencontre autour d'un repas au restaurant Renseignements et inscriptions : <u>ile-de-france@adl-asso.com</u>





Vous n'avez pas pu assister à l'une ou l'autre de nos dernières journées de printemps ou d'automne ? Alors que le thème vous intéressait, et que vous trouviez les intervenants particulièrement pertinents ?

Nous avons pensé à vous : vous pouvez retrouver dans <u>l'espace</u> <u>adhérents de l'ADL, rubrique Ressources</u>, les enregistrements vidéos de nos journées annuelles. Bon visionnage !



Saviez-vous que l'ADL a noué près de 50 partenariats avec des organismes divers, pour permettre à ses adhérents de bénéficier de tarifs négociés ?

Le champ couvert est large, et aussi diversifié que les tâches demandées à un.e diététicien.ne exerçant en libéral. Aussi, vous y trouverez, pêle-mêle :

- 26 partenariats touchant à la formation professionnelle : de la prise en charge de la maladie de Crohn à celle des TCA, en passant par la diététique pédiatrique, les outils de la pleine conscience appliqués à la diététique, ou encore les régimes pauvres en FODMAPs, il y en a pour tous les centres d'intérêt!
- <u>|||</u>2 partenariats de **veille**, incluant un abonnement à une revue, et une prestation de veille personnalisée ;
- **%**6 partenariats "**matériel**", concernant aussi bien des balances et impédancemètres que des outils pédagogiques ;
- **1**0 partenariats "**logiciels**", couvrant la gestion de patients, l'analyse nutritionnelle, les prescriptions diététiques...
- **s** et enfin 4 autres partenariats divers (banque, site internet, couverture, protection et autres avantages type CE...).

N'hésitez pas à passer en revue <u>ces partenariats</u>, car il y a de grandes chances qu'au moins l'un d'entre eux puisse vous intéresser !

LA REVUE DE PRESSE

!!! Attention !!!

Désormais, le contenu de cette rubrique est réservé à nos adhérents à jour de cotisation.



Santé publique

Le Ministère de la Santé met à jour son <u>atlas des expérimentations</u> menées dans le cadre de l'article 51 sur l'innovation en santé.

La HAS publie une <u>fiche pertinence</u> « Reflux gastro-œsophagien de l'enfant de moins d'un an : définitions, prise en charge et pertinence des traitements pharmacologiques » ainsi qu'une fiche d'information à destination des parents.

Santé publique France publie les données annuelles de surveillance des toxi-infections alimentaires collectives en France et rappelle les recommandations pour éviter les risques d'intoxications alimentaires.

La HAS publie un guide pour l'<u>aide à l'utilisation de questionnaires patients de mesure des résultats de soins (PROMS) en</u> <u>pratique clinique courante</u>, et sa déclinaison pour la prise en charge des personnes en



Le Ministère de l'Agriculture publie une cartographie des REGAL (réseaux pour éviter le gaspillage alimentaire).

Restaurants, cantines, livraison de repas... Depuis le 7 mars 2024, les <u>établissements</u> de restauration doivent désormais afficher <u>l'origine</u> des viandes utilisées en tant <u>qu'ingrédient</u> dans transformés.

MaCantine propose des <u>webinaires</u> (<u>le prochain le 12 juin</u>) et des <u>rendez-vous</u> pour accompagner la restauration collective privée des entreprises dans la mise en application des mesures entrées en vigueur au 1er janvier 2024.

Le Salon Restau'Co 2024 se tiendra le 5 juin à la Porte de Versailles.



Outils professionnels et ressources

Le CRES PACA propose 9 films supports pour intervenir en ETP, ainsi qu'une mallette de ressources pour l'appropriation de la maladie, l'identification et la résolution de problèmes, l'image de soi-les projets de problèmes, l'appropriat de problèmes les reprotets de la la company de la compan vie-l'avenir, les émotions, le rapport aux autres, l'entourage et les ressources, la confiance en soi.



Administratif

Retrouvez sur le site esante correspondance entre votre ancien numéro Adeli et votre nouveau numéro RPPS, entré en vigueur depuis mars dernier.

Les taux de cotisation et contribution des auto-entrepreneurs relevant de la CIPAV sont relevés de 21,2 à 23,2 % au 1er juillet 2024.

L'arrêté du 24 mai 2024 acte l'intégration de la licence professionnelle BUT spécialité génie biologique, parcours diététique et nutrition, comme nouvelle voie d'accès à la profession de diététicien.



ADL

39 rue de la gare de Reuilly, 75012, Paris

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}} Vous l'avez reçu car vous faites partie de nos contacts.

Nos envois de mails sont modérés : 4 newsletter par an, et maximum une communication par mois de la part du secrétariat de l'ADL (au sujet de sondages, concertations, campagnes d'adhésion, événements spécifiques, ...).

Si vous ne souhaitez plus recevoir <u>aucune campagne</u> de mails de l'ADL, vous pouvez cliquer sur le bouton "Se désinscrire" ci-dessous.

Si vous souhaitez <u>ne plus recevoir notre newsletter, mais continuer à recevoir les autres messages de l'AD</u>L, merci de nous <u>envoyer un mail</u>.

Afficher dans le navigateur | Se désinscrire

